

# La commémoration des Journées de septembre: rituel belge, bruxellois, wallon ou francophone ?

---

Jeroen JANSSENS

## 1. La Belgique commémore la Révolution et ses martyrs (1831-1839)

Quelques mois à peine après la Révolution de 1830, la Belgique, récemment indépendante, se met à la recherche d'un jour de fête, capable de renforcer le sentiment national<sup>1</sup>. La définition d'une nation

---

<sup>1</sup> Sur les fêtes nationales et les commémorations, voir A. CORBIN, N. GEROME et D. TARTAKOWSKY (éd.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1995; P. DEN BOER et W. FRIJHOFF (éd.), *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam, 1993; J.R. GILLIS, *Commemorations. The Politics of National Identity*, Princeton, 1994; E. HOBBSAWN et T. RANGER (éd.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983; L. SPILLMAN, *Nation and Commemoration. Creating National Identities in the United States and Australia*, Cambridge, 1997; B. STRÅTH (éd.), *Myth and Memory in the Construction of Community. Historical Patterns in Europe and Beyond*, Bruxelles, 2000; L. TRAVERS, *Celebration of the Fourth. Independence Day and Rites of Nationalism*, Boston, 1997. Sur les fêtes nationales belges, voir M. BEYEN, *Féconder l'avenir par le passé. La politique commémorative de l'État belge pendant les années jubilaires 1880, 1905 et 1930*, dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et V. MONTENS (éd.), *L'argent des arts. La politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, 2001, p. 73-88; M. DE SMAELE, *Hier zijn wij! Een sociaal-politieke benadering van de nationale viering van het zilveren ambtsjubileum van Leopold I (1856)*, dans *De Negentiende Eeuw*, 26, 2002, p. 17-48; J. FRANSEN, *Feestdagen en nationale iden-*

belge, caractérisée par une histoire et diverses spécificités, doit justifier l'existence d'un État belge indépendant. Le 19 juillet 1831, le Congrès national décide, sur proposition de Charles Rogier, de célébrer chaque année les journées de septembre 1830 par une fête nationale<sup>2</sup>.

La nécessité d'une commémoration annuelle du combat pour l'indépendance ne portait pas à discussion. La Révolution apparaissait comme la conclusion logique de toute l'histoire nationale, réduite à une série de mythes romantiques. Selon le discours identitaire, le passé n'était qu'une suite de « dominations étrangères » auxquelles la nation belge avait été successivement soumise. De tout temps une longue cohorte de héros, tels qu'Ambiorix, Breydel et De Coninck, Van Artevelde, les comtes d'Egmont et de Hornes, avait combattu pour la liberté, à l'occasion d'épisodes mémorables comme la bataille des Éperons d'Or, la révolte du XVI<sup>e</sup> siècle ou encore la Révolution brabançonne de 1789<sup>3</sup>. En 1830, la nation belge s'était affranchie du

---

*titeiten: een constructivistisch onderzoek naar de vorming en legitimering van Vlaamse, Waalse, Franstalige, Belgische en Brusselse identiteiten in Brussel 1945-1993*, thèse de doctorat inédite, VUB, 2001-2002; G. JANSSENS, *De Belgische nationale feestdagen en de monarchie*, dans *Museum Dynasticum*, 9, 1997, p. 3-10; G. JANSSENS, *Het pact tussen vorst en natie*, dans R. HOOZEE, J. TOLLEBEEK et T. VERSCHAFFEL (éd.), *Mise-en-scène. Keizer Karel en de verbeelding van de negentiende eeuw*, Gand, 1999, p. 160-165; J. JANSSENS, *De Belgische natie viert. De Belgische nationale feesten 1830-1914*, Louvain, 2001; J. JANSSENS, *Ieder zijn eigen verleden. De nationale feesten en de cultus van de Septemberdagen van 1830 (1830-1914)*, dans *Volkskunde*, 104, 2003, p. 105-142; J. JANSSENS, *De helden van 1830. Alle feiten en mythen*, Anvers-Amsterdam, 2005; J. JANSSENS, *Tussen droom en werkelijkheid. De herdenking van 1830 in Leuven*, dans M. DEREZ, V. VANDEKERCHOVE, P. VELDEMAN e.a. (éd.), *Vrijgevochten stad. Leuven en de Revolutie van 1830/1831*, Leuven, 2006, p. 173-201; J. JANSSENS, *De herdenking van 1830. Een Belgische, Brusselse, Waalse of Franstalige traditie?*, dans P. RIETBERGEN et T. VERSCHAFFEL (éd.), *De Erfenis van 1830*, Leuven, 2006, p. 121-136; M. VAN GINDERACHTER, *Wij vieren niet mee! De BWP en de 75<sup>e</sup> verjaardag van de Belgische onafhankelijkheid*, dans *Brood en Rozen*, 10, 2005, p. 7-21.

<sup>2</sup> E. HUYTTENS, *Discussions du Congrès national de Belgique 1830-1831*, Bruxelles, 1844, tome III, p. 587-589.

<sup>3</sup> Sur le culte de l'histoire nationale, voir G. BRUNN, *Historical Consciousness and Historical Myths*, dans A. KAPPELER, F. ADANIR et A. O'DAY (éd.), *The Formation of Ethnic Elites. Comparative Studies in Governments and Non-dominant Ethnic Groups*, Dartmouth, 1992, p. 327-338; J. KOLL, *Belgien. Geschichtskultur*

souverain hollandais Guillaume I<sup>er</sup>, mettant ainsi fin à des siècles de « domination étrangère ». Le combat séculaire du peuple belge avait, dans cette perspective, enfin atteint son but.

Si les membres du Congrès national étaient unanimes pour commémorer la Révolution, il n'en était pas allé de même quant au choix de la date précise de la fête nationale. Les députés discutèrent dès lors du moment où la Belgique avait définitivement rompu avec le passé pour voler de ses propres ailes. Charles Rogier lui-même ne proposait pas de date précise, parce que selon lui, il s'était passé plein de choses entre le 21 et le 30 septembre 1830. Le bourgmestre de Louvain, Georges-Jean de Neeff, estima que les fêtes devaient avoir lieu le 2 et le 3 septembre, en souvenir de l'agitation révolutionnaire à Louvain. Que l'aura patriotique des commémorations de 1830 puisse rejaillir sur le prestige de sa ville était évidemment une occasion intéressante. Le juriste Joseph Beyts s'opposa résolument à la commémoration d'un événement local : « Le grand danger, la grande victoire nationale, déclara-t-il, ont eu lieu à Bruxelles ; et ce n'est pas seulement les habitants de cette ville qui y ont pris part, ce sont les habitants de plusieurs villes voisines ou éloignées. [...] C'est cette dernière victoire qu'il s'agit de célébrer, car c'est elle qui a opéré la délivrance du pays. Il le faut avec d'autant plus de raison, que chaque ville a son fait particulier à célébrer. [...] Dans cette position, il convient de célébrer le fait capital, celui qui a vraiment opéré notre délivrance<sup>4</sup>. » Pour Beyts, les combats de rue de Bruxelles de la fin du mois de septembre constituent l'épisode décisif de la Révolution. Cette victoire n'a du reste pas

---

*und nationale Identität*, dans M. FLACKE (éd.), *Mythen der Nationen: ein europäisches Panorama*, Berlin, 1998, p. 71-75; J. TOLLEBEEK, *Historical Representation and the Nation-State in Romantic Belgium (1830-1850)*, dans *Journal of the History of Ideas*, 59, 1998, p. 329-353; J. TOLLEBEEK et T. VERSCHAFFEL, "A profitable Company". *Het pantheon als historisch genre in het negentiende-eeuwse België*, dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de geschiedenis van de Nederlanden*, 115, 2000, p. 223-243; T. VERSCHAFFEL, *Het verleden tot weinig herleid. De historische optocht als vorm van historische verbeelding*, dans J. TOLLEBEEK, F. ANKERSMIT et W. KRUL (éd.), *Romantiek en historische cultuur*, Groningen, 1995, p. 297-320; T. VERSCHAFFEL et J. TOLLEBEEK, *De grote momenten. Een romantisch verhaal*, dans HOOZEE, TOLLEBEEK et VERSCHAFFEL (éd.), *Mise-en-scène*, *op. cit.*, p. 34-45.

<sup>4</sup> E. HUYTTENS, *Discussions du Congrès national*, *op. cit.* [cf. n. 2], t. III, p. 588.

été remportée par les seuls Bruxellois mais par le pays tout entier. Finalement, le Congrès national adopte à l'unanimité la proposition de Rogier.

Dans la pratique, les fêtes nationales seront organisées les 23, 24, 25 et 26 septembre à Bruxelles. Les célébrations bruxelloises constituaient des commémorations officielles de la Révolution auxquelles toute la population du pays pouvait et devait prendre part. Bruxelles avait été le principal théâtre des combats de septembre et elle était la capitale du pays. Cela n'impliquait pas que Bruxelles avait le monopole du culte du combat pour la liberté. Dans d'autres communes du pays, des célébrations avaient lieu, mais l'initiative y appartenait aux autorités communales et aux associations locales d'anciens combattants de 1830.

Jusqu'en 1839 (année où les frontières du pays avec la Hollande furent définitivement fixées et reconnues), ces commémorations sont placées sous le signe du conflit latent avec la Hollande. Ces fêtes doivent ranimer le feu de la Révolution, appeler la population à garder avec vigilance les trésors sacrés de la liberté et de l'indépendance. Les représentations annuelles de la *Muette de Portici* à l'opéra, les interprétations répétées de la *Brabançonne*, les discours très explicitement anti-hollandais, l'omniprésence des vétérans de 1830, l'intérêt marqué pour des sites comme la place des Martyrs ou le parc de Bruxelles faisaient revivre chaque année l'esprit de la Révolution aux spectateurs. Le service funèbre à Sainte-Gudule et la manifestation de la place des Martyrs, où les volontaires morts pour la patrie avaient été inhumés, constituaient l'apothéose de ces cérémonies. Avec l'inauguration du monument des Martyrs en 1838, la reconnaissance de la Belgique prenait même une forme tangible et durable. Pareille glorification de l'héroïsme des combattants de 1830 n'était évidemment pas innocente. Il s'agissait d'exalter le patriotisme et l'énergie des générations présentes et futures<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> E. GOEDLEVEN, *Het Martelaarsplein te Brussel. Gedenkteken van de Belgische onafhankelijkheid en zetel van de Vlaamse Regering*, Bruxelles, 1996; R. KOSELLECK, *Les monuments aux morts. Contribution à l'étude d'une marque visuelle des temps modernes*, dans *Iconographie et histoire des mentalités*, Paris, 1979, p. 113-123; L. PIL, *Quasimodo of Apollo? De romantische verbeelding en de beperkingen van het "heroïsche" monument in het jonge België (1830-1860)*, dans

## 2. Les Fêtes de septembre en crise (1839-1880)

Le 19 avril 1839, le ministre plénipotentiaire de la Belgique à Londres, Sylvain van de Weyer, apposait sa signature au bas du texte définitif du traité de paix entre la Belgique et les Pays-Bas. La Révolution était définitivement terminée. La menace militaire de la Hollande avait disparu et la Belgique était reconnue comme un État à part entière sur la carte de l'Europe. En octobre 1840, Guillaume I<sup>er</sup> abdiqua la couronne des Pays-Bas. Son successeur, Guillaume II, reconnaît, dans son premier discours du trône, l'existence du royaume de Belgique. Ce changement politique ouvrait la voie à une normalisation des relations entre la Belgique et les Pays-Bas, et à la signature d'une série de traités bilatéraux<sup>6</sup>.

La fin du différend belgo-hollandais portait atteinte à la raison d'être des Fêtes de septembre. L'évocation « vivante » de la Révolution et le culte des héros de 1830 étaient difficilement conciliables avec la nouvelle situation internationale. Par la ratification du traité de paix, l'impérieuse nécessité d'entretenir le feu du patriotisme des Journées de septembre disparaît. La commémoration des idéaux des martyrs devient moins appropriée. Le service funèbre et les cérémonies de la place des Martyrs feront encore chaque année, des décennies durant, partie des célébrations de l'indépendance, mais la force symbolique du culte révolutionnaire diminuait à chaque nouvelle édition. La presse ne consacrait plus autant de pages, lors des anniversaires nationaux, au récit des événements révolutionnaires, l'enthousiasme pour les représentations de la *Muette de Portici* n'était plus le même et les représentants officiels brillaient par leur absence au service funèbre. Même les anciens combattants se retrouvèrent à l'arrière-plan<sup>7</sup>.

---

TOLLEBEEK, ANKERSMIT en KRUL (éd.), *Romantiek en historische cultuur*, op. cit., p. 255-272; A. PROST, *Les monuments aux morts. Culte républicain? Culte civique? Culte patriotique?*, dans P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire. La République*, Paris, 1984 (Bibliothèque des histoires), p. 195-225.

<sup>6</sup> R. COOLSAET, *België en zijn buitenlandse politiek 1830-1990*, Louvain, 1998, p. 88-89.

<sup>7</sup> JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 47-75.

La façon dont la Belgique échappe à la menace révolutionnaire en 1848 signifie la fin de la symbolique originelle des Journées de septembre. Les événements de 1848 – ou pour mieux dire les non-événements – sont présentés comme l’ultime légitimation du droit à l’existence de la Belgique. La menace étrangère est toujours présente : elle vient de la France et non plus des Pays-Bas. La notion même de révolution est de plus en plus souvent perçue négativement. L’idée selon laquelle une glorification du combat pour la liberté pourrait peut-être donner de mauvaises idées à la population, est de plus en plus souvent entendue. Pour l’élite conservatrice, une nouvelle révolte, par exemple pour une plus grande démocratisation de la société, détruirait l’héritage de 1830. Les « excès » de la Révolution française durant la Terreur en constituent à ses yeux la preuve historique.

Le fait que la Belgique ait été épargnée par l’agitation révolutionnaire de 1848, calme qui fut présenté comme la consolidation de l’indépendance belge, amena les autorités à repenser complètement les Fêtes de septembre. Alors que celles-ci étaient inspirées par des motifs de politique étrangère désormais disparus, l’attention s’est portée sur les questions de politique intérieure. Les fêtes devaient par conséquent se transformer en une manifestation annuelle de l’unité nationale, de façon à ce que les divergences et les conflits idéologiques, sociaux et communautaires soient symboliquement conjurés et que la nation belge puisse témoigner sa confiance en un avenir radieux.

A l’occasion de grandes célébrations, comme la pose de la première pierre de la Colonne du Congrès en 1850 et l’inauguration de ce monument en 1859, l’image de l’union nationale fut raccrochée au culte de la Constitution et de ses auteurs, les membres du Congrès national<sup>8</sup>. La Constitution était considérée comme le produit de l’identité belge qui pouvait inspirer le patriotisme et l’unité. Le Congrès national avait traduit en termes contemporains l’amour séculaire des Belges pour la liberté. Les Fêtes de septembre ne commémoraient

---

<sup>8</sup> *Les fêtes de septembre illustrées ou description historique et pittoresque du grand cortège national, suivi du compte rendu des fêtes et cérémonies publiques*, Bruxelles, 1848; *Fêtes de septembre illustrées. Inauguration du monument dédié au Congrès national et à la Constitution, le 25 septembre 1850*, Bruxelles, 1850; *Inauguration de la Colonne de la Constitution et du Congrès. septembre 1859*, Bruxelles, 1859.

donc plus seulement la Révolution mais aussi la consolidation de l'indépendance. Dans le discours identitaire belge des années 1850, le Palais de la Nation et la Colonne du Congrès remplacèrent le Monument et la place des Martyrs.

La célébration de l'unité nationale autour de la Constitution fut confrontée aux oppositions intérieures. Les Fêtes de septembre devinrent une soupape pour le mécontentement politique et social, même si la Constitution en tant que telle n'était pas remise en question. Libéraux, catholiques, flamingants et démocrates se profilent chacun comme les véritables défenseurs de l'héritage de 1830, dont eux seuls reconnaissent et respectent la signification et l'esprit. A l'inverse des Fêtes de septembre et de la symbolique de la Constitution, les Fêtes de juillet et la personne du roi semblaient capables de faire disparaître rituellement les oppositions intérieures. Lors des fêtes du jubilé de 1856, célébrant les 25 ans de règne de Léopold I<sup>er</sup>, comme lors du 29<sup>e</sup> anniversaire de son avènement en 1860, la nation belge se présentait une et indivisible sous la couronne royale<sup>9</sup>.

Les commémorations émouvantes de l'indépendance dans les années 1850 et le succès des jubilés de 1856 et de 1860 montraient que l'unité nationale et le patriotisme belge pouvaient être plus solidement bâtis autour de la figure du roi. Le message anti-hollandais d'une commémoration de la Révolution gênait de surcroît la politique de rapprochement avec les Pays-Bas, pour lesquels ces fêtes étaient encore une source de mécontentement. Les diplomates néerlandais quittaient la capitale durant les Fêtes et, en 1860, les anciens combattants néerlandais avaient refusé l'invitation à un banquet de fraternité lancée par leurs homologues belges. Dans les années 1860 et 1870, les Fêtes de septembre perdirent leur rôle prééminent dans la symbolique

---

<sup>9</sup> JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 47-75; DE SMAELE, *Hier zijn wij!*, op. cit., p. 17-48; H. CONSCIENCE, *Beschryving der nationale jubelfeesten te Brussel gevierd op 21, 22, 23 july ter gelegenheid van de 25<sup>e</sup> verjaring der inhuldiging van Z.M. Leopold I als koning van de Belgen*, Bruxelles, 1856; L. HYMANS, *XXVe anniversaire de l'inauguration du roi. Les fêtes de juillet, compte rendu des solennités et cérémonies publiques célébrées à Bruxelles les 21, 22 et 23 juillet 1856*, Bruxelles, 1856; A. VAN HASSELT, *Cérémonies et fêtes qui ont eu lieu à Bruxelles, du 21 au 23 juillet 1856, à l'occasion du XXVe anniversaire de l'inauguration de Sa Majesté le Roi Léopold Ier*, Bruxelles, 1856; *La Belgique en 1860*, Bruxelles, 1860.

nationale belge. Les commémorations n'étaient plus capables de mobiliser l'élite politique du pays et se transformaient en une grande fête populaire. Dans la presse comme à la tribune du Parlement, de plus en plus de voix se faisaient entendre qui réclamaient la suppression des Fêtes de septembre. Lors de la discussion du crédit alloué pour les fêtes de 1876 à la Chambre des représentants, le député catholique Léon de Moerman d'Harlebeke déclarait : « A mes yeux, les Fêtes de septembre ont complètement perdu leur cachet patriotique, leur caractère national. [...] Le souffle patriotique qui dans les premiers temps les animait et les élevait au-dessus de toutes les autres, s'est éteint, les fêtes ont dégénéré en des réjouissances publiques ordinaires, j'allais dire vulgaires. [...] Entre la kermesse de Bruxelles et la fête de l'indépendance nationale, il n'y a plus qu'une différence de nom ; l'une est la doublure de l'autre <sup>10</sup>. »

Finalement, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, les Fêtes de septembre furent supprimées. La date de la fête nationale fut ensuite fixée au troisième dimanche du mois d'août et au deux jours suivants, en commémoration de la fête patriotique du 16 août 1880. Cette nouvelle date commémorait... une commémoration ! Le choix des fêtes d'août se révéla très rapidement être une erreur. Celles-ci ne faisaient pas référence à un événement majeur de notre glorieux passé. Elles avaient de surcroît lieu chaque année à une date différente. Elles ne suscitaient l'enthousiasme ni des hommes politiques ni de la population. Pire. Les fêtes d'août ravivaient le souvenir d'un jubilé « libéral » à l'occasion duquel les dissensions internes étaient apparues au grand jour. De plus, l'élite bruxelloise dédaigne la fête nationale. Elle préfère passer cette époque de l'année à la mer, à la campagne ou dans une station thermale. Les fêtes d'août furent cependant célébrées dix ans durant. En 1890, parlementaires catholiques et libéraux décidèrent à l'unanimité de fixer la fête nationale au 21 juillet et aux deux jours suivants. En commémorant chaque année l'anniversaire de la prestation de serment de Léopold I<sup>er</sup> le 21 juillet 1831, la fondation de la dynastie belge était officiellement reconnue comme l'événement le plus important de l'histoire du pays <sup>11</sup>.

<sup>10</sup> *Annales parlementaires. Chambre des représentants* (19 janvier 1876), p. 286.

<sup>11</sup> JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 109-126.

### 3. Le pèlerinage bruxellois de la place des Martyrs (1880-...)

La suppression des Fêtes de septembre en 1880 mettait fin à la commémoration officielle de la Révolution, mais le culte national du combat pour l'indépendance ne disparut toutefois pas complètement. A l'occasion des grands jubilés de 1880, 1905 et 1930 en particulier, la Belgique raviva le souvenir de 1830, bien que ces fêtes jubilaires mettaient davantage l'accent sur l'unité nationale et sur les succès de la Belgique depuis son indépendance. Dans les discours jubilaires, la Révolution était présentée comme l'expression d'une « âme » belge qui s'était formée durant les siècles antérieurs. La Révolution de 1830 était le résultat inéluctable de l'évolution historique des Pays-Bas depuis le Moyen Âge sinon depuis l'Antiquité. La véritable signification de la Révolution de 1830 fut du reste l'objet de débats à l'occasion des grands jubilés. Ainsi durant le Centenaire, par exemple, l'interprétation belge de 1830 fut confrontée à des histoires « alternatives », « prolétariennes » ou flamingantes<sup>12</sup>.

Les cérémonies traditionnelles en l'honneur de la Révolution dans des villes comme Liège et Bruxelles continuèrent à être organisées, grâce à l'action d'associations d'anciens volontaires de 1830 et d'anciens militaires. A Bruxelles, la Société des anciens combattants volontaires de 1830 perpétua la traditionnelle manifestation de la place des Martyrs le 23 septembre<sup>13</sup>. Le succès de ce « pèlerinage » de la place des Martyrs se limitait aux combattants de 1830, fort âgés, et à leur entourage immédiat. La Ville de Bruxelles subsidiait encore la manifestation, mais la réputation anti-hollandaise de ces commémorations interdisait aux mandataires publics d'y assister. Les choses changèrent en 1896 quand, à l'initiative de l'échevin libéral de l'ins-

<sup>12</sup> BEYEN, *Féconder l'avenir par le passé*, op. cit., p. 73-88; C. BUYCK, *De Belgische Revolutie tijdens België's Eeuwfeest. Een historiografische studie*, mémoire de licence inédit, KU Leuven, 1980; JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 179-189; G. VAN DIJK, *Sfeerbeeld van het Belgisch Eeuwfeest in 1930*, mémoire de licence inédit, KU Leuven, 1981.

<sup>13</sup> Sur la commémoration bruxelloise des Journées de septembre avant la première guerre mondiale, voir JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 189-202; JANSSENS, *Ieder zijn eigen verleden*, op. cit., p. 126-139; JANSSENS, *De helden van 1830*, op. cit., p. 95-98.

truction publique, Léon Lepage, le « pèlerinage » fut converti en jour de fête bruxelloise. Depuis lors, le bourgmestre, les échevins et le conseil communal accompagnèrent chaque année les derniers anciens combattants et leur famille, avec des représentants de l'armée et de la garde civique, ainsi que des élèves des écoles primaires communales. Ils descendaient dans la crypte du monument pour y déposer des gerbes de fleurs et prononcer quelques discours.

Ces commémorations étaient censées entretenir le souvenir du combat pour la liberté et développer le patriotisme. Les martyrs de 1830 étaient encore toujours présentés comme un exemple de patriotisme et de sacrifice. La participation des élèves donnait au culte des martyrs une perspective d'avenir. Lepage multiplia les initiatives pour que ces commémorations touchent le plus grand nombre. A partir de 1900, par exemple, il offre deux représentations gratuites, en matinée, de la *Muette de Portici* au Théâtre royal de la Monnaie. L'aria *Amour sacré de la patrie* constituait chaque année le point d'orgue de ces représentations. Les écoliers accueillaient l'aria avec enthousiasme en agitant les petits drapeaux tricolores qui leur avaient été distribués à l'entrée. Ils « revivaient » comme s'ils y étaient l'impact de l'opéra, symbole du début de la Révolution. L'exemple des martyrs de 1830 devait inspirer les élèves de forts sentiments patriotiques destinés à leur faire envisager l'avenir de la Belgique et de Bruxelles avec sérénité. A une époque où se développent les mouvements flamand et wallon, et où la querelle linguistique s'aggrave, l'administration communale de Bruxelles souhaite mettre en avant la pertinence de l'identité belge et le statut de Bruxelles comme capitale de la Belgique unitaire.

Durant les deux guerres mondiales, le pèlerinage de la place des Martyrs fut interdit par l'occupant allemand, mais après la libération, l'administration communale de Bruxelles restaura l'usage des commémorations de la Révolution<sup>14</sup>. C'était évidemment l'occasion rêvée de reproduire le discours habituel sur le combat « séculaire » pour la liberté contre les « dominations étrangères » : les deux guerres mondia-

---

<sup>14</sup> Sur la commémoration bruxelloise des Journées de septembre après la première guerre mondiale, voir FRANSEN, *Feestdagen en nationale identiteiten*, op. cit., p. 62-125; JANSSENS, *De helden van 1830*, op. cit., p. 110-129.

les redonnaient une certaine actualité au discours identitaire belge. Elles étaient, comme la Révolution de 1830, une expression du désir de liberté de la nation belge. Les héros de 1830, de 1914-1918 et de 1940-1945 étaient tous animés par ce même amour de la patrie : ils incarnaient la spécificité de la Belgique. L'ancienneté de ce besoin de liberté des Belges était joliment représenté à l'occasion du cortège annuel. Les descendants des volontaires de 1830, les anciens combattants et les invalides de la première guerre mondiale, les organisations de résistance et les prisonniers politiques de la seconde guerre mondiale, les représentants de l'armée et des centaines d'écoliers incarnaient les défenseurs, passés, présents et futurs de l'indépendance nationale.

La manifestation de la place des Martyrs conserva son utilité dans le contexte du combat de l'élite politique bruxelloise pour le maintien de l'État unitaire. Le culte de la Révolution apportait une légitimité historique à l'identité et à l'État belge. Une légitimité qui, selon l'establishment bruxellois, était d'une importance vitale pour la consolidation d'une position économique et politique influente, menacée après la seconde guerre par les revendications fédéralistes des mouvements flamand et wallon. A partir des années 1960, la cérémonie traditionnelle de commémoration de la place des Martyrs perdit progressivement son statut de « lieu de mémoire » du nationalisme belge. A une époque où les relations communautaires étaient particulièrement difficiles, l'image de la belle unanimité des Belges épris de liberté n'était plus vraiment de mode. La transformation de la Belgique, suite aux réformes de l'État de 1970 et 1980, signait l'arrêt de mort du discours unitariste. Entre-temps, l'intégration de la Belgique à des organisations internationales comme l'OTAN et la CEE, redéfinissait la position du pays par rapport à l'étranger et rendait obsolète une des principales raisons d'être des commémorations de septembre.

En 1965, l'administration de la Ville de Bruxelles réduisit la cérémonie au dépôt d'une gerbe de fleurs, qui durait environ quinze minutes. Avec la suppression du défilé des écoliers et des associations patriotiques disparaissait l'apothéose classique de la commémoration. La participation d'enfants constituait pourtant une part essentielle de la symbolique et contribuait considérablement à son succès dans le public. Dans les années qui suivirent, le pèlerinage annuel attira d'ailleurs de moins en moins de monde.

Dans la seconde moitié des années 1970, l'intérêt du monde politique, de la presse et du grand public pour les commémorations bruxelloises de la Révolution était définitivement tombé au plus bas. La cérémonie se transforma en un rendez-vous de belgicains nostalgiques, qui manifestaient également à cette occasion leur opposition au démantèlement de l'État unitaire. Des associations telles que celle des Descendants des membres du Congrès national de Belgique, l'Union des descendants de combattants de 1830 et Pro Belgica devinrent les principaux acteurs dans l'organisation du pèlerinage. L'indifférence des politiciens bruxellois à l'égard du rituel de la place des Martyrs n'était toutefois pas partagée par tous. Différents membres du PSC bruxellois, comme Paul Vanden Boeynants, continuaient d'assister aux cérémonies. Pour le PSC, ces commémorations présentaient une certaine utilité pour son propre combat politique. Le PSC faisait preuve d'une confiance opportuniste en l'unitarisme. Les sociaux-chrétiens se trouvaient, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, en position de minorité et leur influence politique dépendait de la puissance du parti frère flamand. Le maintien de l'État unitaire apparaissait dès lors comme le meilleur moyen de garantir l'avenir du PSC, car une régionalisation du pays l'aurait directement confronté à la puissance du PS en Wallonie.

De nos jours, les commémorations de septembre sont toujours financées par la Ville de Bruxelles. Chaque année, le quatrième dimanche de septembre, quelques associations patriotiques participent encore à ce pèlerinage de la place des Martyrs... devant le siège du gouvernement flamand.

#### **4. Fête de la Communauté française (1975-...) ou Fête de la Région wallonne (1913/1998-...) ?**

En 1913, l'Assemblée wallonne, où sont représentées toutes les associations wallonnes de Bruxelles et de Wallonie, choisit un jour de fête, un drapeau et un hymne pour la Wallonie<sup>15</sup>. Pour la fête, le choix

---

<sup>15</sup> Sur la commémoration wallonne et francophone des Journées de septembre, voir Ph. CARLIER, *La Wallonie à la recherche d'une fête nationale. Un épisode du*

est fait de célébrer, le troisième dimanche de septembre, les « journées révolutionnaires » de 1830. Les premiers rituels wallons de commémoration de la Révolution dataient déjà de la fin des années 1890, mais c'est dans l'entre-deux-guerres que les fêtes wallonnes ont acquis un caractère semi-officiel dans presque toutes les villes de Wallonie et à Bruxelles. Il s'agissait d'abord de traditions locales, qui continuèrent après la seconde guerre mondiale. A Liège, les militants wallons se rendaient chaque année sur la tombe de sainte Walburge. Le cortège, qui faisait une halte devant le monument à Charles Rogier et devant l'hôtel de ville, rendait hommage aux martyrs de 1830, de 14-18 et de 40-45 : une particularité que le cortège liégeois partageait avec les fêtes de Wallonie organisées dans d'autres villes. A Bruxelles, par exemple, les militants wallons se rassemblaient chaque année devant la statue de Charles Rogier sur la place de la Liberté. Le cortège passait également devant le monument d'Alexandre Gendebien, celui des martyrs de 1830, du Soldat inconnu, de Gabrielle Petit et de la *Brabançonne*, de telle sorte que le culte de 1830 se trouvait de nouveau associé à celui des deux guerres mondiales.

Les commémorations wallonnes des Journées de septembre étaient complètement placées sous le signe du combat politique contemporain. Le mouvement wallon est apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en réaction aux revendications linguistiques flamandes et aux premières lois linguistiques. En quête de légitimité historique et d'antécédents du combat linguistique, les wallingants définirent leur propre interprétation de la Révolution, présentée comme une révolte wallonne contre la politique de néerlandisation de Guillaume I<sup>er</sup>. Les combattants wallons, parmi lesquels les fameux volontaires liégeois emmenés par

---

*mouvement wallon à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 68, 1990, p. 903-921; P. DELFORGE, art. *Fêtes de la Wallonie*, dans *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, 2000, p. 627-632; J. FRANSEN, *La genèse des symboles de la Communauté française et l'affirmation d'une identité francophone à Bruxelles*, dans E. WITTE et A. MARES (éd.), *19 keer Brussel*, Bruxelles, 2001, p. 205-248; JANSSENS, *De Belgische natie viert*, op. cit., p. 198-201; JANSSENS, *Ieder zijn eigen verleden*, op. cit., p. 136-140; JANSSENS, *De helden van 1830*, op. cit., p. 129-140; C. KESTELOOT, *Waalse Beweging en nationale identiteit*, dans K. DEPREZ et L. VOS (éd.), *Nationalisme in België. Identiteiten in beweging 1780-2000*, Anvers, 1999, p. 160-176; M. VAN GINDERACHTER, *Le chant du coq. Nation et nationalisme en Wallonie depuis 1880*, Gent, 2005.

Charles Rogier, avaient été les créateurs de la Belgique francophone de 1830. Les wallingants se profilaient ainsi comme les défenseurs de la langue et de la culture françaises, comme de l'héritage de 1830. Le patriotisme wallon était opposé à l'incivismisme du mouvement flamand, opposition rhétorique qui sera renforcée par les événements des deux guerres mondiales.

Après 1945, la Révolution, les deux guerres mondiales et la lutte actuelle contre la position minoritaire, tant du point démographique qu'économique, de la Wallonie au sein de l'État belgo-flamand, furent présentés comme un conflit entre deux communautés linguistiques et culturelles ayant des valeurs différentes. Le discours identitaire wallon opposait les valeurs universelles et républicaines de la Wallonie et de la langue française (démocratie, liberté, tolérance) aux valeurs ethniques et culturelles de la Flandre et de la langue néerlandaise (race, intolérance, fanatisme). La Révolution de 1830 devenait ainsi une révolution wallonne pour la défense de la langue française et des valeurs républicaines des Lumières et de la Révolution française. Selon certains militants wallons, l'objectif des révolutionnaires n'était pas l'indépendance de la Belgique, mais bien la réunion à la France. Les grandes puissances européennes en avaient décidé autrement, condamnant Flamands et Wallons à vivre ensemble au sein d'un État artificiel.

Avec la création de la Communauté française, après la réforme de l'État de 1970-1971, le moment semble être venu, estiment les militants wallons du groupe de pression régionaliste *Wallonie libre*, d'une reconnaissance officielle des symboles et des fêtes de la Wallonie. En juillet 1972, Fernand Massart, député du Rassemblement wallon et leader de *Wallonie libre*, dépose une proposition de décret en ce sens devant le Conseil culturel français. Le décret, rédigé avec l'aide de Maurice Bologne, concernait les symboles de l'identité wallonne et de la *Communauté wallonne*. Cette *Communauté wallonne* était une fiction institutionnelle. Il n'existait qu'une Communauté culturelle française, à laquelle Bruxelles appartenait également. Le Conseil d'État estima que le Conseil culturel ne pouvait, par conséquent, adopter qu'une fête officielle pour toute la communauté culturelle et pas pour la seule Wallonie. L'avis du Conseil d'État perturbait les plans des régionalistes du mouvement wallon, qui espéraient bien faire d'un jour de fête le moteur de la formation d'une nation wallonne. Au sein du

Conseil culturel, le FDF (Front démocratique des francophones) plaïda pour une reconnaissance officielle des commémorations de la Révolution comme jour de fête de la Communauté culturelle française. Selon le FDF, ce nouveau jour de fête célèbrerait la solidarité historique entre Wallons et Bruxellois, et leur unité linguistique et culturelle : il servirait de base à la construction d'une identité francophone. Finalement, durant l'été 1975, le Conseil culturel français décida de fixer le jour de fête de la Communauté au 27 septembre, en souvenir des Journées de septembre 1830. Le choix d'une date fixe rompait du reste avec la tradition instituée par l'Assemblée wallonne en 1913 de fêter la Wallonie le troisième dimanche de septembre<sup>16</sup>.

Ce nouveau jour de fête ne remporta pas un grand succès en Wallonie. Les militants wallons distinguaient le combat communautaire de la question de la minorisation économique et démographique de la Wallonie : ils se sentaient peu d'affinité avec le culte francophone de 1830, qui était d'abord lié à la politique bruxelloise et francophone du FDF. Les politiciens wallons et la population ne se sentirent guères concernés par les cérémonies officielles du 27 septembre, qui ne remportèrent un certain succès que dans les communes bruxelloises gouvernées par une majorité FDF. Les fêtes locales de septembre, qui depuis la première guerre mondiale avaient fleuri dans différentes villes de Wallonie, remportaient par contre un plus grand succès de foule. Le mouvement wallon préféra encourager ces fêtes locales, qui apparaissaient comme l'expression spontanée d'un sentiment wallon populaire.

Dans les années 1980, le PS prend l'initiative dans le combat contre « l'usurpation » francophone de la symbolique wallonne du souvenir de 1830. Après la création de la Région wallonne par la réforme de l'État de 1980, les tendances les plus régionalistes au sein du Parti socialiste remirent ouvertement en question la Communauté française, l'identité francophone et le 27 septembre. Les critiques wallonnes portaient principalement sur l'interprétation francophone de la Révolution, qui insistait sur la solidarité historique entre Bruxellois franco-

---

<sup>16</sup> G. VAN HOUT et H. HASQUIN, *Pourquoi le 27 septembre? Fête de la Communauté culturelle française de Belgique*, Bruxelles, 1976; Francité, *la vérité*, dans *Pourquoi Pas?*, n° 3382, 21 septembre 1983.

phones et Wallons<sup>17</sup>. Une proposition qui, selon les régionalistes wallons, trahissait la vérité historique. Pour eux, la Révolution était un combat wallon, mené d'abord par l'homme du peuple, pour les idéaux progressistes, républicains et universels qui caractérisaient l'identité wallonne. C'était faire explicitement référence aux théories développées par Maurice Bologne dans un ouvrage, publié à l'occasion du centenaire de l'indépendance, sur «l'insurrection prolétarienne de 1830<sup>18</sup>».

Dans le processus de définition de l'identité wallonne, la commémoration de 1830 devait mettre en avant une image de gauche et progressiste de la Wallonie. Cela allait de pair avec une diabolisation d'une Flandre «conservatrice», «ethnique», «intolérante». Un discours stéréotypé qui se renforcera avec la percée du parti d'extrême-droite Vlaams Blok. Mais c'est la capacité mobilisatrice elle-même du mythe de 1830 qui fut de plus en plus souvent remise en question. En 1991, l'Institut Jules Destrée plaidait pour que la fête de la Wallonie soit célébrée le 20 octobre, en souvenir de la première séance de l'Assemblée wallonne en 1912. Finalement, le Parlement wallon décida le 4 juin 1998 que le troisième dimanche de septembre serait le jour officiel de fête de la Région wallonne. Les hommes politiques wallons reconnaissent ainsi l'importance d'une culture festive locale. Ces traditions locales étaient considérées comme une composante importante de l'identité wallonne : celles-ci avaient depuis longtemps, dans la pratique, peu de choses à voir avec des commémorations traditionnelles de la Révolution.

## Conclusion

La Révolution de 1830, durant ces 175 dernières années, a été sans cesse commémorée et fêtée, bien que ce n'ait pas toujours été dans une ambiance d'enthousiasme et d'unanimité. Au contraire. Ces commémorations annuelles ont souvent été l'occasion de débats animés portant sur le véritable sens du mouvement révolutionnaire. Avec

---

<sup>17</sup> *27 septembre: symbole?*, Charleroi, 1988.

<sup>18</sup> M. BOLOGNE, *L'insurrection prolétarienne de 1830 en Belgique*, Bruxelles, 1929.

la célébration de 1830, c'est de la Belgique elle-même que l'on discutait. La pusillanimité concernant la signification de la Révolution révélait les divisions idéologiques, sociales et communautaires traditionnelles de la vie politique belge. L'émergence des mouvements flamand et wallon influença considérablement le culte des Journées de septembre. C'est ainsi que l'héritage de 1830 passa successivement entre des mains belges, bruxelloises, francophones et wallonnes.